



Vers une relance de l'emploi dans le retail ?

publié le 11/11/2015

Descriptif :

Un article dans le magazine des points de vente

Les mesures du Gouvernement pour favoriser l'emploi dans le retail et les TPE / PME en général [↗](#)

Manuel Valls a annoncé début juin une série de 18 mesures, qui se veulent très concrètes et rapidement opérationnelles, pour favoriser l'emploi dans les TPE et PME. Le retail est fortement concerné par ces mesures pour la bonne et simple raison, qu'en France, plus d'1 TPE sur 5 est dans le commerce.

Tout d'abord, une prime de 4 000 €, réservée aux 1,2 millions de TPE françaises sans salarié. Le Gouvernement entend les aider à franchir le « pas difficile » de la première embauche, en leur accordant cette aide financière. Avec cette seule mesure, Manuel Valls espère créer 60 000 à 80 000 emplois, qui s'ajouteront aux 2,3 millions de salariés actuellement employés par les TPE. La prime sera versée en deux fois sur deux années. Elle concerne tous les CDI et CDD de plus de 12 mois signés entre juin 2015 et juin 2016 et s'ajoute à celles déjà mises en place pour favoriser l'emploi, telles que le CICE ou le contrat génération. A noter que les TPE n'ayant pas eu de salarié depuis 1 an peuvent également bénéficier de cette prime.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.